



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

associations de jeunesse et d'éducation

Question écrite n° 38016

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inquiétudes des responsables d'associations de jeunesse et d'éducation populaire, en raison des projets de suppression de certains crédits pour l'année 2004, qui risquent de voir disparaître des services en faveur de la population, que le bénévolat, si important qu'il soit, ne peut suffire à faire fonctionner. Il lui demande quelles sont ses intentions pour assurer le maintien de la vie associative qui tient une large part dans notre pays, et à laquelle les collectivités locales elles-mêmes apportent un soutien efficace. - Question transmise à M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Texte de la réponse

Le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative est pleinement conscient de l'importance et de la qualité des actions menées par les associations de jeunesse et d'éducation populaire. La politique de l'État à destination de la vie associative est soumise comme les autres politiques publiques, aux conditions de maîtrise budgétaire des finances publiques. C'est pourquoi le Premier ministre, en mettant en place des conventions pluriannuelles d'objectifs à travers la circulaire du 24 décembre 2002, a voulu permettre aux associations de s'assurer d'un partenariat réel et durable avec l'État. Par ailleurs, le ministre présentera bientôt sa politique associative et les mesures visant à en favoriser le développement.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38016

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 2004, page 3010

Réponse publiée le : 20 juillet 2004, page 5571